

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire  
**Band:** 37/1946 (1946)

**Artikel:** Tessin  
**Autor:** Tarabori, Augusto Ugo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113334>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

liorer et démocratiser les institutions, y compris l'école. Ce résultat sera acquis par la collaboration des hommes d'Etat et des éducateurs et par une démocratisation plus poussée des institutions.

Dans leur dernier rapport, les inspecteurs des écoles disent ce qu'on a dit et redit : « Il faut créer un monde nouveau où régneront la justice et la solidarité », et ils ajoutent : « l'école primaire peut et doit contribuer aux efforts sincères qui se manifestent dans ce domaine. » Mais ils disent aussi que les écoliers « doivent apprendre à lire, à écrire et à calculer ». Ceci reste, malgré tout, les tâches primordiales de l'école.

Quand vous saurez bien cela, « toutes les autres choses vous seront données par-dessus ».

W. BOLLE.

### Tessin

Pour caractériser cette dernière année scolaire, il suffira de dire qu'elle s'est passée dans l'effort de retrouver la normalité après les troubles de toutes sortes qui avaient été causés par la guerre. Par ces simples mots on dirait déjà beaucoup, car tout le monde sait que l'activité éducative exige, par elle-même et dans les conditions les plus favorables, travail, amour, sacrifice.

Seulement le régime des vacances n'a pas encore été normal, toujours à cause des restrictions relatives au combustible. Il est évident qu'une interruption de quatre ou cinq semaines à Noël, au moment où le travail scolaire est en plein développement, ne peut être que très nuisible ; et il est de même évident que la prolongation des classes en plein été n'est guère favorable aux résultats du travail de l'année et des examens.

Le nombre des classes primaires inférieures s'est augmenté en passant de 473 à 480. Le fait est d'autant plus remarquable qu'au cours d'une dizaine d'années, une diminution lente mais constante s'était produite par la suppression d'une cinquantaine de classes. Le nombre des classes primaires supérieures est resté inchangé : 134. L'augmentation du nombre des élèves, qui avait commencé depuis deux ans, a été encore une fois assez sensible : il s'agit de 250 écoliers dans les classes primaires et d'une centaine dans les secondaires.

La composition du corps enseignant primaire a enregistré encore une fois l'influence de la loi qui établit une protection pour les instituteurs : en effet le nombre de ceux-ci augmenta de 190 à 197, tandis que celui des institutrices restait le même (283).

Le paiement des traitements des maîtres des écoles primaires inférieures de la part des communes a fait l'objet d'une attention

particulière, de même que la question des manuels scolaires et la simplification des examens.

Le projet du *Code de l'école* (qui doit réunir en un seul acte les éléments dispersés de la législation scolaire) a été examiné par une commission spéciale du Grand Conseil et sera discuté dans la session d'automne. L'autorité législative devra s'occuper aussi d'une nouvelle *Loi sur les traitements du corps enseignant*.

Les cours de vacances ont eu lieu de nouveau à Locarno : un cours de perfectionnement pour instituteurs des classes primaires et un cours de culture et de littérature italiennes pour Confédérés. A celui-ci vint s'ajouter une « Semaine internationale de culture » (23-27 juillet) dont les conférenciers furent trois professeurs de l'Université de Florence (Bruno Migliorini, Giacomo Devoto, Piero Calamandrei) et les écrivains français Pierre Emmanuel et Loys Masson.

A. UGO TARABORI.

### Valais

L'année scolaire 1945-1946 est la première d'après-guerre. Il faut espérer qu'elle aura marqué *un retour à un travail plus concentré et plus régulier*, tant de la part des maîtres que de celle des élèves.

Il était opportun, en tout cas, au début de l'année d'attirer l'attention des autorités scolaires sur la nécessité d'un redressement sérieux. C'est inspiré par ce souci que M. C. Pitteloud, chef du Département de l'instruction publique, adressa une circulaire à toutes les Commissions scolaires du canton du Valais, à l'occasion de leur renouvellement. Voici un extrait de cet important document :

« Le monde sort d'un conflit sanglant au cours duquel diverses idéologies se sont affrontées sur les champs de bataille. Or, les idées n'ont pas de limites comme les pays ; elles ne connaissent pas de barrières ; il en est qui sont venues jusqu'à nous et qui ne correspondent cependant ni à notre idéal chrétien ni à nos traditions séculaires.

» Si, avec l'aide de Dieu, et grâce à la vigilance et à la prudence de nos autorités civiles et militaires, nous avons échappé aux horreurs de cette terrible guerre, nous devons cependant constater que l'école en a subi les répercussions et les contre-coups.

» Les relèves successives qui ont à maintes reprises éloigné les chefs de famille de leur foyer, le service militaire des instituteurs, l'extension des cultures, la réquisition des locaux scolaires sont autant d'éléments qui ont nui considérablement à la bonne formation de la jeunesse. Nos classes ont été bien souvent désorganisées et la génération qui monte ressentira les effets d'une préparation fortement entravée par les événements des années écoulées.